

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie d'assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le **lundi 22 juillet 2024 à 20h30**, dans la salle de réunion du Conseil Municipal.

L'ordre du jour comprendra les sujets suivants :

- 1 - Jury Criminel : tirage au sort des jurés d'assises pour 2025 ;
- 2 - Tarif de la cantine scolaire pour 2024-2025 ;
- 3 - Vente des bâtiments communaux du Presbytère et de l'ancienne Poste :
 - 3-1 : Mise à prix sur AGORASTORE ;
 - 3-2 : Désaffectation et déclassement des 2 bâtiments en vue de leur cession ;
 - 3-3 : Bornages des terrains
- 4 - Convention de mise à disposition d'un terrain communal situé avenue de la Gare pour de l'éco-pâturage ;
- 5 - Lutte contre les nuisibles à l'école publique : contrat Place Net'79 ;
- 6 - COSOLUCE : avenant au contrat d'abonnement/maintenance aux progiciels COLORIS ;
- 7 - Sfère Bureautique : contrat photocopieur Mairie et Ecole ;
- 8 - SRD : redevance d'occupation du domaine public pour 2024 ;
- 9 - CCVG : Avis sur le rapport d'activité 2023 ;
- 10 - Adhésion de la commune de Dangé-St-Romain au Syndicat Energies Vienne ;
- 11 - Sorégies Patrimoine : convention de partenariat entre la Fondation Sorégies et la Commune pour la mise en valeur des dolmens de La Plaine ;
- 12 - Questions diverses.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Usson du Poitou, le 15 juillet 2024.

Le Maire,



Michel JARRASSIER

